

Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS à la fin du présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Une filiale de Great-West Lifeco annonce l'acquisition du Groupe Financier Horizons – la plus importante AGG dans le marché canadien

Winnipeg, le 19 mai 2017. . . . Great-West Lifeco Inc. a annoncé aujourd'hui que sa filiale canadienne, La Great-West, compagnie d'assurance-vie, a conclu une entente visant l'acquisition du Groupe Financier Horizons, le plus important acteur dans le secteur des agences de gestion générale (AGG) indépendantes dans le marché canadien.

Le Groupe Financier Horizons répond aux besoins de ses clients au Canada par l'entremise de 30 bureaux partout au pays et d'un réseau de 6600 conseillers actifs. Cette entreprise a été créée en 1990 par John H. Hamilton, président et directeur général, qui continuera à la diriger en cette qualité.

« Dans le cadre de la transformation de notre exploitation canadienne, nous nous sommes engagés à investir dans de nouvelles ressources pour nos affaires », a déclaré Stefan Kristjanson, président et chef de l'exploitation, Canada, de la Great-West. « Cette acquisition stratégique fournit à notre entreprise une forte présence dans le secteur des AGG indépendantes en pleine croissance dans le marché canadien. »

« Nous reconnaissons l'importance de l'indépendance du Groupe Financier Horizons et nous sommes heureux du fait que son équipe de direction actuelle demeurera en place et continuera de diriger l'entreprise », a mentionné M. Kristjanson. Il a également confirmé que la Great-West a l'intention de continuer à soutenir le Groupe Financier Horizons dans sa stratégie active de consolidation, qui a permis l'acquisition de 30 AGG dans le courant des six dernières années pendant lesquelles la majorité de ses actions étaient détenues par Genstar Capital, une société de financement par capitaux propres basée à San Francisco.

M. Hamilton se réjouit de l'acquisition et a exprimé les commentaires suivants : « Cette acquisition est une formidable marque de confiance dans notre modèle d'affaires et représente une excellente nouvelle pour notre réseau de conseillers. En la Great-West, nous avons une société mère solide qui est déterminée à investir dans l'entreprise, en plus de comprendre l'importance de notre indépendance. Le Groupe Financier Horizons continuera d'exercer ses activités en suivant sa propre gouvernance et avec son propre conseil d'administration, ce qui assurera que les relations avec les fournisseurs demeurent une partie intégrante de la croissance du Groupe Financier Horizons. En somme, les affaires se poursuivront comme d'habitude. »

Cette acquisition est assujettie aux approbations réglementaires et au respect des conditions habituelles de clôture; de plus, elle devrait être complétée d'ici quelques mois. Il est prévu que la transaction contribuera au bénéfice, sans avoir une incidence significative sur le bénéfice global au Canada.

.../2

À propos du Groupe Financier Horizons

Le Groupe Financier Horizons est une importante agence de gestion générale (AGG) canadienne qui offre aux conseillers en sécurité financière des produits et des services d'assurances vie et maladie, d'avantages sociaux, de rentes, de placements, de règlement échelonné et de gestion des risques. Fondé en 1990 par John H. Hamilton en tant que cabinet de planification financière spécialisé dans la planification de la retraite et la planification successorale, le Groupe Financier Horizons s'est transformé en AGG en 1999.

Le Groupe Financier Horizons est détenu à 72 % par Genstar Capital, une société de financement par capitaux propres basée à San Francisco qui se concentre notamment sur les investissements relatifs à l'assurance. En mai 2011, elle a acquis l'entreprise de John Hamilton, qui est resté en qualité de deuxième actionnaire d'importance. Le Groupe Financier Horizons exerce ses activités au moyen d'un réseau de 6600 conseillers ayant conclu un contrat avec lui par l'entremise du réseau d'AGG. Ces conseillers sont servis par 30 succursales réparties à l'échelle du Canada de même que par des sièges sociaux en Ontario et au Québec. L'entreprise est également propriétaire d'un courtier membre de l'ACCFM, ayant un actif administré de 1,2 milliard de dollars, principalement au Québec.

Le Groupe Financier Horizons a affiché une croissance de 300 % depuis 2011, attribuable en grande partie à une stratégie de distribution dynamique qui a permis la consolidation de 30 entreprises. Un rapport récent produit pour Investor Economics classe le Groupe Financier Horizons au premier rang des AGG au Canada sur la base des équivalents de primes annualisées.

Great-West Lifeco

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments. Lifeco et ses compagnies administraient un actif consolidé d'environ 1,3 billion de dollars au 31 mars 2017, et elles sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le www.greatwestlifeco.com.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, de façon non limitative, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les ententes, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation,

les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions et les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2016 de la compagnie aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS

Le présent communiqué de presse comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré », « actif administré » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable définie par les IFRS. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

- fin -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias :

Marlene Klassen, ARP
204 946-7705
Courriel : marlene.klassen@gwl.ca

Relations avec les investisseurs :

Deirdre Neary
416 552-3208
Courriel : deirdre.neary@gwl.ca

Groupe Financier Horizons :

Patricia Ziegler
Relations avec les médias et le public
519 742-4474, poste 1531
Courriel : patricia.ziegler@financialhorizons.com